

**Évaluation périodique des programmes de
baccalauréat en théâtre et arts vivants,
maîtrise et doctorat en littérature et arts
de la scène et de l'écran**

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conseil universitaire du 11 février 2025



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants (B.A.), maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran (M.A.) et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de littérature, théâtre et cinéma.

Le baccalauréat en théâtre et arts vivants s'intéresse à la dramaturgie et la mise en scène et favorise la formation de créatrices et créateurs scéniques, hors interprétation ou production. Il propose des approches diversifiées et appliquées au théâtre et aux autres arts vivants. La maîtrise et le doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran portent sur le théâtre et le cinéma, avec une ouverture sur la littérature, dans une perspective d'interdisciplinarité et permettent de développer des compétences en recherche et en recherche-création.

Le baccalauréat compte 90 crédits, la maîtrise en compte 45 alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2023, 34 personnes étaient inscrites au baccalauréat, 18 à la maîtrise et 26 au doctorat. Le baccalauréat fait ici l'objet d'une deuxième évaluation périodique et la maîtrise et le doctorat d'une troisième évaluation périodique. Leur dernière évaluation remonte à 2013 (CU-2013-140). Le baccalauréat a changé de nom en 2019 (CU-2019-40), passant de baccalauréat en théâtre à baccalauréat en théâtre et arts vivants.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'automne 2022, huit consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en août 2023. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Concordia. Les spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval en octobre 2023 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que les programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran sont pertinents et de qualité. Parmi les principales forces des programmes, le CIEP note la qualité et la compétence du corps professoral et du personnel enseignant ainsi que l'engagement et la disponibilité dont leurs membres font preuve envers les étudiantes et étudiants. Les programmes bénéficient de leur positionnement au cœur du milieu culturel dynamique de Québec et favorisent l'insertion professionnelle des personnes diplômées. Le baccalauréat se distingue par sa pluridisciplinarité, par son orientation vers la dramaturgie et l'écriture scénique ainsi que son parti pris envers le théâtre contemporain, l'expérimentation et la recherche-création. Structuré en axes

1. Source : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

intégrateurs, il se démarque aussi par sa cohérence et sa formation pratique. Le dynamisme et les initiatives des étudiantes et étudiants sont à souligner. La maîtrise et le doctorat se distinguent par leur ancrage dans les arts de la scène et de l'écran, l'interdisciplinarité, l'intermédialité et la recherche-crédation. Enfin, tous les programmes disposent de ressources matérielles, technologiques et informationnelles de qualité, notamment du Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS).

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Il importe ainsi de bonifier les objectifs des programmes, de s'assurer que les activités des programmes permettent d'atteindre les objectifs propres à chaque formation, de consolider les liens existants avec les milieux professionnels de Québec et de poursuivre les efforts de promotion et de recrutement pour augmenter l'effectif étudiant. Il est également important de transmettre aux étudiantes et étudiants aux trois cycles l'information pertinente sur leurs études et de diversifier les mesures d'appui à la réussite.

Au baccalauréat, il convient de s'assurer que la formation en méthodologie répond aux besoins des étudiantes et étudiants et que les méthodes d'évaluation des travaux d'équipe permettent de mesurer les apprentissages de chaque personne. Les programmes de cycles supérieurs en littérature et arts de la scène et de l'écran gagneront à se distinguer dans l'offre d'études, particulièrement des programmes en études littéraires, et à offrir une formation en méthodologie de la recherche ou de la recherche-crédation adéquate. Il est également nécessaire de clarifier et d'uniformiser les exigences de l'examen de doctorat et de l'activité terminale de rédaction à la maîtrise recherche. Finalement, le réseautage scientifique et professionnel devrait être bonifié et il serait important que les étudiants au doctorat acquièrent des compétences en enseignement.

Les suites qui seront données à la présente évaluation pourront permettre d'augmenter la diplomation dans tous les programmes. Elles doivent se faire dans un esprit de concertation entre les membres du corps professoral et du personnel enseignant, selon une approche-programme. Cette concertation sur les objectifs, la structure et les activités des programmes permettra de dégager les priorités de recrutement en vue de s'assurer que les programmes comptent les expertises nécessaires pour assurer la pérennité des programmes.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la diversité des expertises du corps professoral et du personnel enseignant.
- La disponibilité et l'engagement du corps professoral et du personnel enseignant.
- Le positionnement des programmes au cœur du milieu culturel dynamique de Québec.
- L'insertion professionnelle et la diversité d'emplois occupés par les personnes diplômées.
- Le caractère distinctif du baccalauréat par son orientation vers la dramaturgie et l'écriture scénique ainsi que son parti pris envers le théâtre contemporain, l'expérimentation et la recherche-crédation.
- L'orientation pluridisciplinaire du baccalauréat, soucieux d'aborder les rapports entre les arts et décloisonnant les disciplines.

- La cohérence du baccalauréat structuré selon des axes intégrateurs.
- L'équilibre entre la théorie et la pratique et les activités de formation pratique, dont le projet final, au baccalauréat.
- Le dynamisme étudiant, dont les festivals et autres initiatives connexes au baccalauréat.
- Le caractère distinctif de la maîtrise et du doctorat par leur ancrage dans les arts de la scène et de l'écran, l'interdisciplinarité, l'intermédialité et la recherche-crédation.
- L'identité pluridisciplinaire du Département de littérature, théâtre et cinéma.
- La qualité de l'encadrement aux cycles supérieurs.
- La qualité des ressources matérielles et technologiques, notamment le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS) et les studios de théâtre, qui offrent un environnement propice à la création.
- La qualité, la diversité et l'accessibilité des ressources informationnelles et documentaires, notamment celles du Centre de documentation spécialisé sur les arts et les technologies situé au LANTISS et de la plateforme KALOS de la Bibliothèque.

RECOMMANDATIONS²

Recommandations visant le baccalauréat

- R1** Que l'on clarifie l'orientation et les objectifs du baccalauréat et que l'on s'assure que les activités du programme couvrent les objectifs et reflètent les arts vivants mentionnés dans son titre.
- R7** Que l'on s'assure que les méthodes d'évaluation des travaux d'équipe permettent de mesurer les apprentissages de chaque personne.
- R8** Que l'on offre une formation en méthodologie adéquate au baccalauréat.

Recommandations visant la maîtrise et le doctorat

- R2** Que l'on précise l'orientation et les objectifs des programmes de maîtrise et de doctorat, à la lumière des commentaires des spécialistes externes, et que l'on revoie l'intitulé des programmes en conséquence.
- R4** Que l'on offre aux étudiantes et étudiants du doctorat la possibilité d'acquérir des compétences en enseignement supérieur.
- R6** Que l'on s'assure d'offrir un nombre significatif de séminaires et d'activités propres à chacun des programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran, qui les distinguent de ceux en études littéraires, et qu'ils permettent d'atteindre les objectifs spécifiques de chaque formation.
- R9** Que l'on offre une formation en méthodologie de la recherche et de la recherche-crédation adéquate à la maîtrise et au doctorat et que l'on s'assure que les personnes étudiantes sont adéquatement formées à la communication scientifique.
- R10** Que l'on précise les objectifs et les exigences de l'examen de doctorat en matière de recherche et

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

de recherche-cr ation et que l'on en informe les  tudiantes et  tudiants.

- R11** Que l'on clarifie les exigences de l'activit  terminale de r daction   la ma trise, que l'on s'assure qu'elles sont conformes aux normes en vigueur et que l'on en informe ad quatement les  tudiantes et  tudiants ainsi que le corps professoral.
- R15** Que l'on mette en place des activit s de r seautage entre les personnes  tudiantes, avec les membres du corps professoral et avec les milieux scientifique et professionnel.

Recommandations visant tous les programmes

- R3** Que l'on formalise les liens existants avec les milieux professionnels de Qu bec dans le cadre des activit s des programmes et que l'on en d veloppe de nouveaux.
- R5** Que l'on poursuive les efforts de promotion et de recrutement national et international en vue de mieux faire conna tre les programmes et leurs orientations et d'augmenter l'effectif  tudiant.
- R13** Que l'on transmette les informations relatives aux profils entrepreneurial et international, aux programmes d' tudes sup rieures,   l'acc l ration des  tudes, au soutien financier et aux professions et employeurs potentiels.
- R14** Que l'on diversifie les mesures d'appui   la r ussite dans tous les programmes et que l'on conseille ad quatement les personnes  tudiantes pour leur choix de cours.
- R17** Que l'on mette en place des mesures favorisant la pers v rance et la diplomation au baccalaur at,   la ma trise et au doctorat.
- R18** Que l'on s'assure que le corps professoral et enseignant compte les expertises n cessaires pour assurer la p rennit  des programmes, apr s en avoir r vis  les objectifs.
- R19** Que l'on poursuive les efforts de concertation entre les membres du corps professoral et du personnel enseignant dans les programmes, selon une approche-programme.

Recommandations de conformit  au R glement des  tudes et aux politiques de l'Universit 

- R12** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes  tudiantes du baccalaur at ont atteint les objectifs relatifs   la communication  crite et orale ainsi qu'au travail en  quipe et qu'elles ont  t  ad quatement initi es aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'aux enjeux du d veloppement durable.
- R16** Que l'on syst matise l'utilisation des plans de collaboration   la ma trise et au doctorat et que l'on en assure un suivi annuel.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on diversifie le contenu des cours du baccalaur at et que l'on bonifie la liste des cours   option afin de refl ter les arts vivants mentionn s dans son titre.

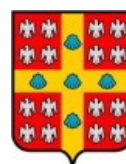
S2 Que l'on examine la pertinence et la possibilité de réaliser un stage à option dans tous les programmes afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants au marché de l'emploi et que l'on accompagne adéquatement les personnes souhaitant réaliser un stage.

Évaluation périodique des programmes de
baccalauréat en théâtre et arts vivants,
maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran

PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE
de la Faculté des lettres et des sciences humaines

soumis à la
Vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

18 novembre 2024



UNIVERSITÉ
LAVAL

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

2. Présentation de la discipline, des programmes et de leurs perspectives de développement.

Le programme de baccalauréat en théâtre et arts vivants (B-TAV) et les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran (MM-LAS et D-LAS) sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH). L'enseignement est sous la responsabilité du Département de littérature, théâtre et cinéma.

2a. Baccalauréat en théâtre et arts vivants

Le programme de baccalauréat en théâtre et arts vivants de l'Université Laval est unique par son orientation vers la mise en scène et la dramaturgie comme fins de la créativité théâtrale. Cette orientation se traduit par la recherche de formes et d'écritures scéniques développées comme un savoir-faire multiple et transférable à des domaines variés de l'art contemporain et de la culture. La créativité, l'exigence artistique et la rigueur de la démarche critique sont au cœur des programmes de l'Université Laval.

Le programme de baccalauréat en théâtre et arts vivants donne une vue d'ensemble du théâtre tel qu'il se pratique aujourd'hui, mais également des principaux courants et artisans qui ont marqué son évolution, et ce, autant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Cette évolution prend en compte le décloisonnement du théâtre et ses manifestations à travers les autres arts vivants. L'aller-retour entre la théorie et la pratique donne l'une de ses couleurs particulières à l'enseignement dispensé en théâtre à l'Université Laval, l'une et l'autre étant présentées aux étudiant.e.s comme essentielles et inséparables.

Secteurs importants et en émergence dans le domaine du savoir

La technologie est aujourd'hui globalement intégrée dans le domaine des arts, où l'intermédialité a une incidence sur la réflexion, la création et la réception. Cependant, au théâtre, cette technologie demeure la plupart du temps assujettie au texte ou à la chorégraphie, dans un rapport frontal des spectateurs à l'œuvre. Cette binarité tient beaucoup à l'architecture des salles de spectacles et impose un renouveau. Le programme répond à cette tendance et est bien positionné pour aborder les savoirs en émergence dans le domaine théâtral. Il cherche à construire un pont qui rallie la tradition aux nouvelles pratiques en s'ouvrant aux métissages et aux nouvelles formes d'écriture et de présence scénique.

2b. Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran

En 1998, à la suite de l'évaluation périodique, il a été décidé de fusionner les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature française et de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise pour ainsi créer une maîtrise et un doctorat en études littéraires. Dans la foulée de cette refonte, des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran ont vu le jour (CU-98-164).

À la maîtrise, l'originalité des approches utilisées dans la formation favorise la complémentarité de la théorie et de la pratique. Ce programme encourage fortement l'interdisciplinarité grâce à une réflexion sur les rapports entre théâtre, cinéma et littérature. Au doctorat, le programme a pour objectif d'apporter une contribution significative à l'étude des arts de la scène et de l'écran ou à la création dans ces domaines. Ce sont, au Québec, les seuls parcours aux cycles supérieurs où la littérature, les arts de la scène et de l'écran sont abordés dans une perspective qui souligne leurs interrelations.

Secteurs importants et en émergence dans le domaine du savoir

Les programmes de cycles supérieurs en littérature et arts de la scène et de l'écran couvrent au moins trois secteurs en émergence : la réflexion sur l'utilisation de l'intermédialité dans la création scénique ; les approches féministes, queers et intersectionnelles ; l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la création cinématographique.

Le cinéma et le théâtre autochtones sont également des domaines en pleine émergence, d'autant plus que les créateur.trice.s autochtones sont souvent des praticien.ne.s multidisciplinaires. On peut également penser aux technologies de réalité mixte et augmentée qui commencent à être accessibles grâce à des interfaces grand public.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on clarifie l'orientation et les objectifs du baccalauréat et que l'on s'assure que les activités du programme couvrent les objectifs et reflètent les arts vivants mentionnés dans son titre.

A- 1.1. Actualiser les objectifs à la lumière du Règlement des études ; reformuler les objectifs du programme pour bien mettre en valeur sa spécificité, selon une approche-programme

Précisions : Le comité de programme, en concertation avec les enseignant.e.s, se penchera sur les objectifs en veillant à y intégrer les compétences. Le comité mettra en place l'approche-programme tout en respectant le Règlement des études et les changements qui ont été apportés (nouvelles compétences générales de premier cycle).

Résultats escomptés : Objectifs mis à jour et compétences bien identifiées ; améliorer la lisibilité du programme ; mieux souligner la spécificité du programme et le rendre plus attractif.

Indicateur : Conformité avec le Règlement des études ; nombre de demandes d'admission au premier cycle.

R2 - Que l'on précise l'orientation et les objectifs des programmes de maîtrise et de doctorat, à la lumière des commentaires des spécialistes externes, et que l'on revoie l'intitulé des programmes en conséquence.

A- 2.1. Poursuivre les discussions départementales pour mieux distinguer les programmes d'études littéraires de ceux en littérature et arts de la scène et de l'écran aux cycles supérieurs

A- 2.2. Revoir les objectifs de chacun des programmes de même que les profils de sortie

A- 2.3. Modifier les intitulés des programmes de cycles supérieurs

Précisions communes aux trois actions : Comme les rapports faits dans le cadre de la présente évaluation le soulignent, et pour des raisons historiques, départementales et financières, les programmes aux cycles supérieurs en études littéraires (MM-D-ELI) et les programmes aux cycles supérieurs en théâtre et cinéma (MM-D-LAS) sont actuellement des miroirs en termes d'activités de formation, tout en se distinguant dans les objectifs et les activités menant aux mémoires ou thèses. Ces deux programmes ont été évalués au même moment pour tenter de trouver une solution à un problème qui date déjà de la dernière évaluation périodique.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées, et ont fait l'objet de premières discussions dans le contexte de la présente évaluation. La démarche intellectuelle de la recherche en littérature, théâtre et cinéma, dont les objets sont différents, est similaire ; la démarche en recherche-crédation, bien que différente dans les trois disciplines, est également similaire et bénéficierait peut-être de points de contact plus nombreux. La solution choisie devra satisfaire aux critères suivants :

- a) Distinction nette entre les deux programmes de cycles supérieurs dans les titres, les objectifs, les exigences et les profils de sortie
- b) Parcours clair pour la recherche et pour la recherche-crédation (formation méthodologique interdisciplinaire pour les 3 disciplines, projet de mémoire/thèse, laboratoires, examens doctoraux, échéances)
- c) Prise en compte de critères d'admission différents pour les parcours en recherche et les parcours en recherche-crédation
- d) Mise en valeur et en visibilité de la recherche-crédation
- e) Prise en compte des ressources professorales et du nombre modeste d'étudiant.e.s

Résultats escomptés : Améliorer la structure et la lisibilité des programmes ; mieux souligner leurs spécificités, afin de les rendre plus visibles et plus accessibles, et ainsi créer un pouvoir attractif mieux ciblé. Il va de soi que le fait de créer un parcours plus balisé pour la recherche-crédation permettra de réduire la durée des études et d'augmenter le taux de diplomation.

R3 - Que l'on formalise les liens existants avec les milieux professionnels de Québec dans le cadre des activités des programmes et que l'on en développe de nouveaux.

A- 3.1. Formaliser les partenariats avec le milieu culturel de Québec

Précisions : Dans le cadre de la réflexion sur le programme et les cours offerts (voir S1), une réflexion sera menée par le comité de programme sur la place et le développement de partenariats avec le milieu culturel de Québec. On analysera notamment la pertinence de mettre sur pied un stage d'été.

Résultats escomptés : Maintenir et développer les liens avec les milieux professionnels.

R4 - Que l'on offre aux étudiantes et étudiants du doctorat la possibilité d'acquérir des compétences en enseignement supérieur.

A- 4.1. Offrir à chaque personne au doctorat une possibilité d'expérience d'enseignement (atelier, séances de cours, conférence, assistantat)

Précisions : Étant donné le nombre restreint de charges de cours dans les programmes, des formules de participation seront explorées avec les enseignant.e.s des programmes.

Résultats escomptés : Améliorer l'expérience et l'employabilité des personnes inscrites.

R5 - Que l'on poursuive les efforts de promotion et de recrutement national et international en vue de mieux faire connaître les programmes et leurs orientations et d'augmenter l'effectif étudiant.

A- 5.1. Réaliser de nouvelles activités de promotion

Précisions : Avec l'aide des ressources facultaires en communication et promotion, plusieurs nouvelles activités seront envisagées et mises en place. Par exemple, il pourra être utile de réaliser des vidéos de témoignages de personnes diplômées, aux trois cycles. Les pages web du site départemental consacrées aux programmes seront régulièrement mises à jour. Aussi, les liens avec les enseignant.e.s des cégeps seront consolidés et développés, afin d'organiser des activités communes ou visites promotionnelles.

Résultats escomptés : Promotion plus efficace ; augmentation du recrutement étudiant aux trois cycles.

Indicateur : Nombre de demande d'admission et inscriptions dans les programmes.

R6 - Que l'on s'assure d'offrir un nombre significatif de séminaires et d'activités propres à chacun des programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran, qui les distinguent de ceux en études littéraires, et qu'ils permettent d'atteindre les objectifs spécifiques de chaque formation.

A- 6.1. Bonifier l'offre de séminaires

Précisions : Une fois l'orientation et les objectifs des programmes des cycles supérieurs bien établis (cf. R2), et en prenant en compte les ressources professorales et enseignantes disponibles, les cheminements des étudiant.e.s devront s'appuyer sur des séminaires et activités consolidés, permettant une spécialisation dans une approche et une discipline.

Résultats escomptés : Consolidation de l'offre de cours qui garantira que chaque étudiant.e puisse avoir le nombre de séminaires requis en lien avec son domaine d'études et atteigne les objectifs du programme ; offre de cours augmentée pour l'année universitaire 2025-2026.

Indicateur : Nombre de séminaires.

A- 6.2. Revoir la logique des séminaires de recherche-créditation

Précisions : Étant donné que les séminaires en recherche-créditation sont plus exigeants en temps, une des hypothèses à étudier est de créer des ensembles de séminaires totalisant 6 crédits (un séminaire de nature théorique de 3 crédits en lien avec la problématique à l'étude et un autre concomitant avec un volet pratique en recherche-créditation). Une personne pourrait s'inscrire à 3 crédits (approche théorique seulement) sans nécessairement faire le côté pratique.

Résultats escomptés : Améliorer la diversité des séminaires.

R7 - Que l'on s'assure que les méthodes d'évaluation des travaux d'équipe permettent de mesurer les apprentissages de chaque personne.

A- 7.1. Encourager l'adoption de méthodes d'évaluation des travaux d'équipe intégrant une part individuelle et une part commune ou collective

Résultats escomptés : Mieux identifier ce qui relève du collectif et de l'individuel permettra d'assurer l'équité du processus d'évaluation et de le rendre transparent en publiant la grille critériée d'évaluation.

R8 - Que l'on offre une formation en méthodologie adéquate au baccalauréat.

A- 8.1. Formuler plus clairement la méthodologie appliquée dans chacun des cours et l'intégrer au plan de cours

Précisions : L'équipe professorale se concertera pour assurer la cohérence de la formation en méthodologie.

Résultats escomptés : Permettre aux étudiantes et aux étudiants de mieux comprendre les enjeux méthodologiques et rendre ces derniers plus clairs et mieux séquencés.

R9 - Que l'on offre une formation en méthodologie de la recherche et de la recherche-crédation adéquate à la maîtrise et au doctorat et que l'on s'assure que les personnes étudiantes sont adéquatement formées à la communication scientifique.

A- 9.1. Implanter un séminaire de méthodologie en recherche-crédation pour les cycles supérieurs

Précisions : Un projet-pilote est présentement en cours (A2024). Des séances communes auront lieu pour les deux cycles de même que certaines plus spécifiques pour le 2^e et le 3^e cycle. Dès l'automne 2025, le séminaire de recherche-crédation devra être ouvert à d'autres champs disciplinaires.

Résultats escomptés : Améliorer les fondements en recherche-crédation.

Indicateur : Séminaire mis sur pied et offert régulièrement.

A- 9.2. Proposer des activités de formation pour les diverses formes de communication scientifique (articles, présentations...) et remettre sur pied le colloque étudiant

Précisions : Actif pendant plusieurs années, le colloque étudiant organisé par l'association étudiante et souvent associé à une activité de diffusion (Festival de théâtre, Mois multi...) a été interrompu pendant la pandémie. Il est envisagé de le relancer. De plus, pour l'année prochaine (2025), il est prévu que les présentations finales associées au cours de méthodologie en recherche-crédation fassent l'objet d'une présentation publique, qui pourra éventuellement déboucher sur un colloque.

Résultats escomptés : Améliorer les capacités de communication des personnes inscrites.

A- 9.3. En lien avec le séminaire de méthodologie en recherche-crédation (voir A-9.1.), réaliser un cadre méthodologique qui pourra servir à alléger le processus de soumission des projets pour le CÉRUL

Précisions : De nombreux projets sont abandonnés car les exigences du comité d'éthique de la recherche sont grandes et mal adaptées à la réalité des projets en création artistique. Avec l'aide des instances des

comités d'éthique, la réalisation d'un cadre (à partir d'un questionnaire par exemple) pourra aider à mieux baliser le cheminement des projets en recherche-crédation pour une acceptation (ou une exemption).

Résultats escomptés : Faciliter les procédures liées au comité d'éthique.

R10 - Que l'on précise les objectifs et les exigences de l'examen de doctorat en matière de recherche et de recherche-crédation et que l'on en informe les étudiantes et étudiants.

A- 10.1. Revoir les exigences de l'examen de doctorat et des projets de mémoire et thèse autant en recherche qu'en recherche-crédation.

Précisions : Actuellement, les exigences de l'examen doctoral en recherche et en recherche-crédation sont presque identiques. Il est envisagé de distinguer les objectifs de l'examen en recherche de celui en recherche-crédation en s'inspirant notamment des modèles en vigueur à la FÉSP pour le doctorat sur mesure. La pertinence de faire l'examen doctoral en un ou deux volets sera examinée selon les cheminements en recherche ou en recherche-crédation.

Résultats escomptés : Clarification des exigences de l'examen de doctorat et amélioration de son déroulement

Indicateurs : Nombre de sessions avant l'inscription à l'examen doctoral ; Nombre de sessions avant la réussite de l'examen doctoral ; Taux de persévérance.

A- 10.2. Assurer une meilleure diffusion et compréhension de l'information sur l'examen doctoral

Précisions : Une fois l'action précédente effectuée, il sera utile et nécessaire de s'assurer de la meilleure information possible de l'ensemble des personnes concernées – à savoir les personnes étudiantes, les directions de thèse, et les membres du comité d'examen. Pour cela, les objectifs et exigences seront partagés à tous les étudiant.e.s à travers le site de programme sur monPortail ; les délais avant l'inscription, la réalisation, ainsi que les attentes seront intégrés dans les plans de collaboration. Enfin, la direction de programme pourra transmettre ces éléments directement et sous forme de rappel aux personnes concernées en amont – par exemple, au début de la session qui précède celle prévue pour l'inscription.

Résultats escomptés : Favoriser la transparence de l'exercice et l'équité entre les personnes étudiantes ; Clarification des attentes et de la place dans le cheminement doctoral ; Meilleure compréhension des attentes liées à l'exercice ; Détection et prévention des difficultés.

Indicateur : Nombre de sessions avant l'inscription à l'examen doctoral ; Nombre de sessions avant la réussite de l'examen doctoral ; Taux de persévérance.

R11 - Que l'on clarifie les exigences de l'activité terminale de rédaction à la maîtrise, que l'on s'assure qu'elles sont conformes aux normes en vigueur et que l'on en informe adéquatement les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral.

A- 11.1. Revoir les exigences liées aux mémoires en recherche-crédation

Précisions : Le modèle est actuellement calqué sur celui qui a cours en études littéraires. De plus, l'implantation d'une approche de recherche-crédation en cinéma oblige à bien définir les exigences liées au projet pratique (réalisation de films, écritures scénaristiques...). Il conviendra également de définir et d'harmoniser les exigences (longueur, annexes...) reliées au document écrit qui accompagne les productions car les exigences sont pour l'instant variables selon les directions de recherche.

Résultats escomptés : Exigences clarifiées et bien diffusées ; harmonisation des pratiques au sein de l'équipe professorale ; plus grande équité envers les étudiants ; transparence du processus assurée.

A- 11.2. Inscrire les exigences et cheminements dans le plan de collaboration

Résultats escomptés : Amélioration des communications sur la formation; satisfaction des attentes des personnes étudiantes et du corps professoral; harmonisation des bonnes pratiques

R12 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes étudiantes du baccalauréat ont atteint les objectifs relatifs à la communication écrite et orale ainsi qu'au travail en équipe et qu'elles ont été adéquatement initiées aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'aux enjeux du développement durable.

A- 12.1. Intégrer les enjeux de communication et de travail collectif ainsi que les questions interculturelles et internationales et le développement durable dans les activités de formation

Précisions : Dans le cadre de la restructuration des objectifs généraux du programme de 1^{er} cycle, le comité de programmes veillera à intégrer des objectifs spécifiques sur ces dimensions et ces enjeux et travaillera à trouver des outils pour les enseignant.e.s afin d'intégrer ces objectifs dans les plans de cours. Les étudiant.e.s du baccalauréat, de par la nature même de la discipline, ont à s'exprimer à l'oral et à rendre compte à l'écrit d'enjeux d'actualité. La nature collective du théâtre impose le travail d'équipe, qu'il s'agisse du jeu sur scène, de la conception des langages scéniques, de travail de régie (son, éclairage, etc.). Les questions interculturelles, internationales et les enjeux du développement durable traversent toute la formation, étant donné leur prépondérance dans l'actualité, qui se reflète dans les thèmes abordés tout au long de l'apprentissage. L'équipe enseignante mettra l'accent sur cette réalité dans les différentes activités de formation. L'exercice sera fait en tenant compte de l'actualisation des objectifs généraux des programmes de grade de premier cycle en conformité avec le Règlement des études.

Indicateur : Conformité avec le Règlement des études.

R13 - Que l'on transmette les informations relatives aux profils entrepreneurial et international, aux programmes d'études supérieures, à l'accélération des études, au soutien financier et aux professions et employeurs potentiels.

A- 13.1. Dédier une séance du cours THT-1600 *Synthèse et Portfolio* à la présentation des profils, programme d'études supérieures, soutien financier, professions et employeurs potentiels

Résultats escomptés : Mieux diffuser l'information, encourager l'accélération des études.

A- 13.2. Organiser une séance d'accueil pour les nouvelles personnes étudiantes aux cycles supérieurs

Résultats escomptés : Amélioration des communications ; mieux renseigner les étudiantes et les étudiants sur toutes les dimensions de leur programme.

R14 - Que l'on diversifie les mesures d'appui à la réussite dans tous les programmes et que l'on conseille adéquatement les personnes étudiantes pour leur choix de cours.

A- 14.1. Inciter les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite de la FLSH

Précisions : Le Centre facultaire d'appui à la réussite de la Faculté des lettres et des sciences humaines a pour mission de développer les compétences essentielles des membres étudiants à la maîtrise et au doctorat en vue d'accroître leur réussite aux cycles supérieurs et de faciliter leur intégration en contexte universitaire. Il offre un accompagnement personnalisé et un aiguillage vers les bonnes ressources. Tou.te.s les étudiant.e.s de cycles supérieurs seront invité.e.s à participer aux nombreuses activités et formations qui y sont offertes.

Résultats escomptés : Soutien accru de la réussite des personnes inscrites dans les programmes.

Indicateurs : Taux de persévérance, durée des études et taux de diplomation.

A- 14.2. Au baccalauréat, organiser des rencontres individuelles avec les nouvelles personnes étudiantes

Précisions : La rencontre d'accueil personnalisée permettra d'établir un suivi dès la première session.

Résultats escomptés : Mieux informer et suivre les personnes inscrites.

A- 14.3. Mettre en place un programme de tutorat

Précisions : La direction de programme mettra en place un programme de tutorat permettant à des personnes inscrites aux cycles supérieurs d'accompagner des personnes inscrites au premier cycle. Ce projet pourra s'effectuer en partenariat avec le Centre d'appui à la réussite de la FLSH.

Résultats escomptés : Augmentation du taux de persévérance ; augmentation du recrutement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs ; facilitation du passage au deuxième cycle ; meilleure coordination entre les services institutionnels de promotion et les besoins des programmes.

Indicateurs : Nombre d'étudiant.e.s ayant bénéficié du programme de tutorat ; nombre de personnes étudiantes des cycles supérieurs ayant participé au programme ; nombre de nouvelles admissions à la maîtrise.

R15 - Que l'on mette en place des activités de réseautage entre les personnes étudiantes, avec les membres du corps professoral et avec les milieux scientifique et professionnel.

A- 15.1. Enrichir le programme par des classes de maître et journées d'étude et favoriser l'embauche d'auxiliaires de recherche.

Précisions : Plusieurs activités de classes de maîtres et de journées d'études sont prévues, faisant intervenir des personnes professionnelles qui pourront partager leurs expériences et leurs connaissances avec les étudiantes et étudiants, tout en créant des occasions de réseautage.

Résultats escomptés : Initiation à la recherche contribuant au sentiment d'appartenance et ouverture vers les réseaux extérieurs.

Indicateur : Nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux activités scientifiques.

A- 15.2. En collaboration avec l'association étudiante de 2^e-3^e cycle, proposer divers types d'activités de réseautage et d'animation

Précisions : Il est important que les activités scientifiques comme le colloque du RASE puissent être suivies par l'ensemble des professeur.e.s de même que par les personnes associées aux divers milieux scientifiques et artistiques.

Résultats escomptés : Améliorer l'effet de cohorte pour les étudiant.e.s des 2^e-3^e cycles ; augmenter la persévérance ; établir des liens avec les divers milieux.

A- 15.3. Favoriser l'ouverture à l'ensemble des étudiant.e.s de chacune des activités de rencontre (personnes invitées) ayant lieu dans les cours, et ce, dans une perspective multicycle et mieux diffuser ces activités

Précisions : Trop souvent des invité.e.s de marque dans des cours mériteraient une audience plus grande. Pour favoriser ces échanges, il faut faire un effort supplémentaire dans l'établissement des horaires pour les cours qui accueillent des invité.e.s.

Résultats escomptés : Améliorer l'effet de cohorte pour les étudiant.e.s des 2^e-3^e cycles ; établir des liens avec les divers milieux.

R16 - Que l'on systématiser l'utilisation des plans de collaboration à la maîtrise et au doctorat et que l'on en assure un suivi annuel.

A- 16.1. Inciter les professeur.e.s et les étudiant.e.s (lors des cours de méthodologie) à réaliser les plans de collaboration et les suivis annuels

Précisions : La gestion des études fera le suivi des plans de collaboration, pour s'assurer qu'ils sont bien présents aux dossiers des personnes inscrites.

Résultats escomptés : Se conformer au Règlement des études ; assurer un encadrement constant et connu de part et d'autre où les responsabilités sont bien définies au départ.

R17 - Que l'on mette en place des mesures favorisant la persévérance et la diplomation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.

A- 17.1. Implanter les modifications de structures découlant de la clarification des programmes aux trois cycles

Précisions : Il est à prévoir que la clarification des objectifs au baccalauréat (R1), ainsi que la redéfinition des orientations aux cycles supérieurs (R2) et des cheminements-types seront d'une grande utilité en matière de persévérance, puisque les programmes répondront mieux aux besoins et attentes des personnes étudiantes et de leur cheminement.

Indicateur : Taux de persévérance et de diplomation.

A- 17.2. Explorer la possibilité d'exiger l'appui d'une future direction de recherche dès l'admission à la maîtrise

Résultats escomptés : Amélioration des taux de persévérance, et réduction de la durée des études

R18 - Que l'on s'assure que le corps professoral et enseignant compte les expertises nécessaires pour assurer la pérennité des programmes, après en avoir révisé les objectifs.

A- 18.1. Définir les champs des futures embauches professorales

Précisions : Les évaluateurs ont soulevé la surcharge actuelle du personnel enseignant. Le contexte d'une retraite prévisible à court terme vient amplifier la situation. Un travail de réflexion déjà bien entamé sur les secteurs à développer et identifiés dans le rapport du CIEP permettra de définir les champs de futurs recrutements en concordance avec le plan de déploiement des effectifs professoraux du Département. L'engagement d'une future ressource professorale devra être arrimé à la réalisation des actions liées aux Recommandations 1 et 2, sur la révision des objectifs des programmes.

Résultats escomptés : Assurer la pérennité des programmes et disposer des ressources professorales adéquates

Indicateur : Engagement d'une nouvelle ressource professorale.

R19 - Que l'on poursuive les efforts de concertation entre les membres du corps professoral et du personnel enseignant dans les programmes, selon une approche-programme.

A- 19.1. Bonifier les rencontres pédagogiques

Précisions : Trois à cinq rencontres pédagogiques annuelles seront organisées avec l'ensemble de l'équipe enseignante (il y en a une par session actuellement) afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, dont plusieurs actions nécessitent la concertation.

Résultats escomptés : Améliorer la concertation au sein de l'équipe enseignante pour bonifier les programmes.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on diversifie le contenu des cours du baccalauréat et que l'on bonifie la liste des cours à option afin de refléter les arts vivants mentionnés dans son titre.

AS-1.1. Bonifier l'offre de cours à option pour assurer une meilleure adéquation avec le nouvel intitulé du programme et un assouplissement des cheminements

Précisions : envisager d'intégrer des cours d'autres disciplines à l'intérieur des cours optionnels.

S2 - Que l'on examine la pertinence et la possibilité de réaliser un stage à option dans tous les programmes afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants au marché de l'emploi et que l'on accompagne adéquatement les personnes souhaitant réaliser un stage.

AS-2.1. Examiner la pertinence de créer une activité de stage à option

AS-2.2. Explorer le potentiel d'un partenariat avec le milieu professionnel dans cette visée de stage d'été, avec une rémunération

5. Remerciements

La doyenne de la Faculté remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes. Ses remerciements vont particulièrement aux directions des programmes : Mme Carole Nadeau (1^{er} cycle) et M. Robert Faguy (cycles supérieurs, et Mme Julie Beaulieu, ancienne directrice des cycles supérieurs), ainsi qu'à la précédente équipe de direction de la FLSH : M. Guillaume Pinson, doyen, M. Guillaume Latzko-Toth, vice-doyen aux études de premier cycle, et à Mme Isabelle Clerc, vice-doyenne à la recherche, à la création et aux études supérieures. Elle remercie chaleureusement la nouvelle équipe décanale : Mme Martine Roberge, vice-doyenne aux études de premier cycle, et M. Arnaud Anciaux, vice-doyen à la recherche, à la création et aux études supérieures.

Les remerciements sont aussi adressés à toutes les personnes ayant participé aux consultations et rencontré les spécialistes externes, dont le corps professoral et M^{me} Julie de Blois, conseillère à la gestion des études. La doyenne tient également à transmettre tous ses remerciements aux spécialistes externes, M. Patrick Leroux (Université Concordia) et Mme Johanne Villeneuve (Université du Québec à Montréal), ainsi qu'aux membres du CIEP et à l'équipe du Bureau de la qualité des programmes pour leurs recommandations et commentaires éclairés.

Pascale Fleury

Faculté des lettres et des sciences humaines

6. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on clarifie l'orientation et les objectifs du baccalauréat et que l'on s'assure que les activités du programme couvrent les objectifs et reflètent les arts vivants mentionnés dans son titre.						
A-1.1.	Actualiser les objectifs à la lumière du Règlement des études ; reformuler les objectifs du programme pour bien mettre en valeur sa spécificité, selon une approche-programme	A2026	Comité de programme Conseiller pédagogique Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on précise l'orientation et les objectifs des programmes de maîtrise et de doctorat, à la lumière des commentaires des spécialistes externes, et que l'on revoie l'intitulé des programmes en conséquence.						
A-2.1.	Poursuivre les discussions départementales pour mieux distinguer les programmes d'études littéraires de ceux en littérature et arts de la scène et de l'écran aux cycles supérieurs	A2027	Direction d'unité Directions de programmes ELI et LAS Comités de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Revoir les objectifs de chacun des programmes de même que les profils de sortie	A2027	Directions de programmes ELI et LAS Comités de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.3.	Modifier les intitulés des programmes de cycles supérieurs	A2027	Directions de programmes ELI et LAS Comités de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on formalise les liens existants avec les milieux professionnels de Québec dans le cadre des activités des programmes et que l'on en développe de nouveaux.						
A-3.1.	Formaliser les partenariats avec le milieu culturel de Québec	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
R4 - Que l'on offre aux étudiantes et étudiants du doctorat la possibilité d'acquérir des compétences en enseignement supérieur.						
A-4.1.	Offrir à chaque personne au doctorat une possibilité d'expérience d'enseignement (atelier, séances de cours, conférence, assistanat)	A2025	Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R5 - Que l'on poursuive les efforts de promotion et de recrutement national et international en vue de mieux faire connaître les programmes et leurs orientations et d'augmenter l'effectif étudiant.						
A-5.1.	Réaliser de nouvelles activités de promotion	A2026	Direction de programme Équipe com. de la FLSH			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on s'assure d'offrir un nombre significatif de séminaires et d'activités propres à chacun des programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran, qui les distinguent de ceux en études littéraires, et qu'ils permettent d'atteindre les objectifs spécifiques de chaque formation.						
A-6.1.	Bonifier l'offre de séminaires	A2026	Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Revoir la logique des séminaires de recherche-crédation		Direction de programme Conseillère pédagogique Comité de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on s'assure que les méthodes d'évaluation des travaux d'équipe permettent de mesurer les apprentissages de chaque personne.						
A-7.1.	Encourager l'adoption de méthodes d'évaluation des travaux d'équipe intégrant une part individuelle et une part commune ou collective	A2025	Direction de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R8 - Que l'on offre une formation en méthodologie adéquate au baccalauréat.						
A-8.1.	Formuler plus clairement la méthodologie appliquée dans chacun des cours et l'intégrer au plan de cours	A2025	Direction de programmes Comité de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R9 - Que l'on offre une formation en méthodologie de la recherche et de la recherche-crédation adéquate à la maîtrise et au doctorat et que l'on s'assure que les personnes étudiantes sont adéquatement formées à la communication scientifique.						
A-9.1.	Implanter un séminaire de méthodologie en recherche-crédation pour les cycles supérieurs	A2026				RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.2.	Proposer des activités de formation pour les diverses formes de communication scientifique (articles, présentations...) et remettre sur pied le colloque étudiant	A2025	Direction de programmes Associations étudiantes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A-9.3.	En lien avec le séminaire de méthodologie en recherche-crédation (voir A-9.1.), réaliser un cadre méthodologique qui pourra servir à alléger le processus de soumission des projets pour le CÉRUL	A2026	Directions de programme Vice-décanat aux cycles supérieurs			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on précise les objectifs et les exigences de l'examen de doctorat en matière de recherche et de recherche-crédation et que l'on en informe les étudiantes et étudiants.						
A-10.1.	Revoir les exigences de l'examen de doctorat et des projets de mémoire et thèse autant en recherche qu'en recherche-crédation.	A2025	Direction de programmes Comité de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-10.2.	Assurer une meilleure diffusion et compréhension de l'information sur l'examen doctoral	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que l'on clarifie les exigences de l'activité terminale de rédaction à la maîtrise, que l'on s'assure qu'elles sont conformes aux normes en vigueur et que l'on en informe adéquatement les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral.						
A-11.1.	Revoir les exigences liées aux mémoires en recherche-crédation	A2025	Direction de programmes Comité de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2.	Inscrire les exigences et cheminements dans le plan de collaboration	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
R12 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes étudiantes du baccalauréat ont atteint les objectifs relatifs à la communication écrite et orale ainsi qu'au travail en équipe et qu'elles ont été adéquatement initiées aux questions interculturelles et internationales ainsi qu'aux enjeux du développement durable.						
A-12.1.	Intégrer les enjeux de communication et de travail collectif ainsi que les questions interculturelles et internationales et le développement durable dans les activités de formation	A2026	Comité de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
R13 - Que l'on transmette les informations relatives aux profils entrepreneurial et international, aux programmes d'études supérieures, à l'accélération des études, au soutien financier et aux professions et employeurs potentiels.						
A-13.1.	Dédier une séance du cours THT-1600 Synthèse et Portfolio à la présentation des profils, programme d'études supérieures, soutien financier, professions et employeurs potentiels	H2026	Direction de programmes Enseignant.e du cours THT-1600			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.2.	Organiser une séance d'accueil pour les nouvelles personnes étudiantes aux cycles supérieurs	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R14 - Que l'on diversifie les mesures d'appui à la réussite dans tous les programmes et que l'on conseille adéquatement les personnes étudiantes pour leur choix de cours.						
A-14.1.	Inciter les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite de la FLSH	Dès A2024	Direction de programmes Enseignant.e des séminaires méthodologiques			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-14.2.	Au baccalauréat, organiser des rencontres individuelles avec les nouvelles personnes étudiantes	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-14.3.	Mettre en place un programme de tutorat	A2025	Direction de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
R15 - Que l'on mette en place des activités de réseautage entre les personnes étudiantes, avec les membres du corps professoral et avec les milieux scientifique et professionnel.						
A-15.1.	Enrichir le programme par des classes de maître et journées d'étude et favoriser l'embauche d'auxiliaires de recherche.	A2025	Direction de programmes Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-15.2.	En collaboration avec l'association étudiante de 2e-3e cycle, proposer divers types d'activités de réseautage et d'animation	A2025	Direction de programmes Conseillère SDP Associations étudiantes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-15.3.	Favoriser l'ouverture à l'ensemble des étudiant.e.s de chacune des activités de rencontre (personnes invitées) ayant lieu dans les cours, et ce, dans une perspective multicycle et mieux diffuser ces activités	A2025	Direction de programmes Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R16 - Que l'on systématise l'utilisation des plans de collaboration à la maîtrise et au doctorat et que l'on en assure un suivi annuel.						
A-16.1.	Inciter les professeur.e.s et les étudiant.e.s (lors des cours de méthodologie) à réaliser les plans de collaboration et les suivis annuels	Dès H2025	Direction de programmes Enseignant.e en méthodologie			RÉSERVÉ AU CISPAD
R17 - Que l'on mette en place des mesures favorisant la persévérance et la diplomation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.						
A-17.1.	Implanter les modifications de structures découlant de la clarification des programmes aux trois cycles	A2026	Direction de programmes Comité de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-17.2.	Explorer la possibilité d'exiger l'appui d'une future direction de recherche dès l'admission à la maîtrise	A2026	Comité de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R18 - Que l'on s'assure que le corps professoral et enseignant compte les expertises nécessaires pour assurer la pérennité des programmes, après en avoir révisé les objectifs.						
A-18.1.	Définir les champs des futures embauches professorales	H2025	Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD
R19 - Que l'on poursuive les efforts de concertation entre les membres du corps professoral et du personnel enseignant dans les programmes, selon une approche-programme.						
A-19.1.	Bonifier les rencontres pédagogiques	H2025	Direction de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
S1 - Que l'on diversifie le contenu des cours du baccalauréat et que l'on bonifie la liste des cours à option afin de refléter les arts vivants mentionnés dans son titre.						
AS-1.1.	Bonifier l'offre de cours à option pour assurer une meilleure adéquation avec le nouvel intitulé du programme et un assouplissement des cheminements	A2026	Direction d'unité			RÉSERVÉ AU CISPAD
S2 - Que l'on examine la pertinence et la possibilité de réaliser un stage à option dans tous les programmes afin de mieux préparer les étudiants au marché de l'emploi et que l'on accompagne adéquatement les personnes souhaitant réaliser un stage.						
AS-2.1.	Examiner la pertinence de créer une activité de stage à option	A2026	Direction de programmes Comité de programmes			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-2.2.	Explorer le potentiel d'un partenariat avec le milieu professionnel dans cette visée de stage d'été, avec une rémunération	E2027	Direction de programmes Conseillère SDP			RÉSERVÉ AU CISPAD